

## GROS PLAN



### QUAND L'EFFACEMENT DEVIENT RENTABLE

**La compagnie Energy Pool avec seulement 18 mois d'existence compte déjà 1 000 MW de capacités d'effacement. En centrant son *business model* sur les industriels, la compagnie réussit à gagner de l'argent et prévoit déjà des plans d'expansion à l'international. Gros plan sur un système qui rend l'effacement rentable.**

L'affaire Voltalis a mis sous les feux des projecteurs une pratique qui s'était perdue depuis l'ouverture du marché : l'effacement. Outil consistant à déplacer certaines consommations d'électricité, il offre aux gestionnaires de réseau une solution complémentaire à la mise en marche de nouvelles capacités de production en cas de déséquilibre. Problème, les modalités de rémunération de ce service étaient inexistantes, le système n'étant pas prévu pour. Un flou qui s'est traduit par une délibération de la CRE, cassée en mai dernier par le Conseil d'Etat (*cf. Enerpresse n°10319*). Energy Pool en se centrant sur la consommation des énergivores, tire son épingle du jeu.

#### Un pool

Le système mis en place par Olivier Baud, président fondateur d'Energy Pool, consiste à agréger une diversité de clients industriels (cimentiers, papetiers, etc.) au sein d'un groupe d'effacement : le pool. Ce dernier doit être assez important en termes de capacités d'effacement pour répondre à l'appel du réseau en période de pointe, et composé de profils de consommation suffisamment hétérogènes pour atténuer les risques. Cibler les industriels n'a rien d'anodin. Ces quelques acteurs représentent 1/3 de la consommation d'électricité française. Avec seulement 35 sites industriels, la compagnie dispose d'un levier de 1 000 MW d'effacement, soit 20% de la réserve du pays (le solde étant constitué principalement des lacs).

L'autre particularité d'Energy Pool est la précision de ses modes d'effacement. O. Baud, en bon connaisseur du secteur industriel (un ancien de Péchiney), ne considère pas le site dans sa globalité mais machine par machine. Ainsi, en fonction des *process* utilisés, le client choisira quels appareils arrêter sans pour autant stopper net la production. Un détail qui compte. Les offres d'effacements sont également diversifiées. Energy Pool propose 3 services à ses clients : développer des marges de flexibilité, valoriser les capacités

de modulation de la consommation et optimiser les moyens d'autoproduction. Cela entraîne pour ses derniers 4 types d'effacement (négociés par contrat) : impromptu, programmé, l'arrêt d'urgence et la surconsommation (en cas d'excédents sur le réseau). Ces contrats peuvent compléter l'offre existante d'EDF (EJP) portant sur 22 jours d'effacement par an. Les clients d'Energy Pool réaliseraient ainsi au minimum 4% d'économie sur leur facture.

#### Rémunération

La loi Nome a ouvert une première opportunité en permettant à RTE de passer des appels d'offres pour les 2 GW de consommation de pointe supplémentaires qui s'ajoute chaque année. C'est lors de cet appel d'offres que sont fixées les primes fixes (environ 100€/MWh) rémunérant les astreintes des clients prêt à s'effacer. A ce montant fixe s'ajoute le prix spot de l'électricité effacée (entre 80 et 150 €/MWh), déterminé par le mécanisme d'ajustement instauré par RTE. Comme la consommation est déplacée, l'électricien avec qui le client est sous contrat ne serait pas perdant. En revanche, la contrainte des responsables d'équilibre (chaque producteur d'électricité est responsable que l'énergie qu'il produit soit consommée), qui était une des problématiques dans l'affaire Voltalis, reste la même. De fait, la compagnie segmente ses groupes en fonction du fournisseur de ses clients. Avec ce système, Energy Pool a réalisé 10 millions d'euros de chiffre d'affaires. Une réussite qui a attiré l'attention de Schneider Electric.

Le groupe français a mis en place un partenariat capitalistique et technologique avec Energy Pool. En clair, Schneider Electric a pris une part «*significative*» du capital de la *start-up*, mais non communiquée. Il fournit également les appareils de mesure et de transmission ainsi que la plate-forme de traitement informatique GETEX. La technologie du groupe français permet ainsi de piloter à distance ou pas l'arrêt de chaque machine. Ce partenariat doit également offrir l'assise financière pour les projets de développement. «*Energy Pool vise une capacité d'effacement en France de 7 GW d'ici 3 ou 4 ans*», confiait O. Baud. A l'international, la compagnie devrait poser ses valises au Cameroun et au Maroc en 2012.

**Romain Chicheportiche**